



CDEN du 20 décembre 2013
Déclaration de la FSU11
Rythmes scolaires

C'est à dessein que notre première déclaration insiste d'abord sur les conditions d'enseignement car si les rythmes scolaires constituent un levier de la nécessaire transformation de l'École pour autant ils étaient loin d'être une priorité. L'urgence était à améliorer les conditions d'enseignement en diminuant les effectifs par classe, en développant de façon significative la scolarisation des deux ans, en redéployant des postes RASED en nombre suffisant, en relançant la formation continue,... C'est ce que nous nous sommes attachés à démontrer en premier lieu notamment pour notre département.

C'est bien d'abord sur le scolaire que des investissements conséquents doivent être opérés, car c'est l'école qui nécessite une remise sur pieds, afin que les élèves retrouvent des conditions de travail décentes. Pour cela, ce n'est pas de moins d'école dont ils ont besoin mais de mieux d'école !

Pour la FSU11, habiller une école squelettique avec un manteau de garderie ne fera pas retrouver leur chair aux os. Cette réforme est d'abord une mystification qui consiste à laisser penser qu'il existe un lien scientifique entre modification des rythmes et baisse de l'échec scolaire.

Nul ne peut croire vraiment que la réussite des élèves se joue sur 45 minutes de plus ou de moins à midi ou en fin d'après-midi ! Les enfants, même les tout petits, ne souffrent pas de trop d'heures passées à l'école, mais ils souffrent lorsqu'ils s'ennuient à l'école, et surtout lorsqu'ils sont en échec dans leurs apprentissages ! Or il apparaît que l'essentiel de la réforme ne consiste pas à s'interroger sur les raisons de l'échec scolaire, avec l'idée qu'on pourrait essayer de corriger ce qui ne marche pas. Il s'agit en réalité d'opérer un transfert de charges sur les municipalités, et, à terme, de municipaliser certains enseignements !

Alors qu'il faut du temps pour comprendre et apprendre à l'école, à la rentrée 2008 le précédent gouvernement a supprimé le samedi matin. Avec l'effet conjugué du fort recul de la scolarisation des enfants de deux ans à l'école maternelle, ce sont deux années d'école que des enfants ont perdues avant leur entrée au collège. La réforme des rythmes non seulement entérine cette spoliation mais, en plus, ajoute sa couche à la désorganisation voulue par la précédente réforme en engageant l'école dans la voie de la territorialisation.

Alors que la diversité des milieux d'apprentissage, la co-éducation bien réfléchie avec des personnels d'animation formés, est une richesse pour le développement des enfants, cette réforme morcelle, dénature et précarise aussi le « périscolaire », elle le détourne de sa mission en lui confiant ce que l'école ne fera plus. De plus, les annonces gouvernementales sur la possibilité d'assouplir les taux d'encadrement de 1 adulte pour 10 enfants à 1 pour 14 en maternelle et de 1 pour 14 à 1 pour 18 en élémentaire vont non seulement dégrader ces temps mais aussi avoir des conséquences négatives sur l'emploi des salariés.

Les financements envisagés par le ministère et pas réellement pérennisés ne permettront pas de couvrir les dépenses estimées à 150 € par élève et par année. Combien de communes pourront y faire face et maintenir la gratuité ? Dans les zones rurales, encore plus qu'en ville, au moment même où l'État impose des économies budgétaires aux collectivités locales, il sera souvent très difficile de trouver et de rémunérer du personnel formé et notre département est bien placé pour s'inquiéter de cela. Déjà, dans le pays comme dans notre département, plusieurs municipalités ont fait savoir qu'elles refusaient d'entrer dans un tel dispositif inégalitaire. Monsieur le Préfet, Monsieur le directeur académique, quelle réponse leur sera apportée ?

Alors est-il vraiment question avec cette réforme des rythmes scolaire d'une tentative de réforme dans l'intérêt de l'enfant, ou n'avons-nous pas affaire aux prémices d'une véritable réforme structurelle du système éducatif à venir dans le cadre de la loi de décentralisation organisant l'éclatement du service public national ? La territorialisation des politiques éducatives est devenue pour l'État depuis des décennies un objectif récurrent, un moyen privilégié de se désengager et de limiter les dépenses budgétaires. Alors que chacun sait bien que les collectivités territoriales ne disposent pas toutes des mêmes ressources, et que leurs choix différenciés du fait des configurations politiques locales et des priorités différentes contribuent au renforcement des inégalités territoriales, au risque d'un nouvel affaiblissement de l'unité du service public d'éducation nationale et du droit de tous les jeunes à une formation d'égale qualité.

D'après une enquête effectuée pour le SNUipp-FSU par l'institut « Harris interactive » auprès de 1497 enseignants : seuls 14 % de nos collègues sont opposés à une réforme des rythmes scolaires, seulement 6 % approuvent la réforme des rythmes proposée par M. Peillon. En d'autres termes, 80 % souhaitent une réforme des rythmes scolaires mais pas celle-là ! Cette enquête, effectuée entre le 15 et 19 novembre 2013, éclaire d'une lumière singulière les mobilisations de l'an passé et celles de ces dernières semaines pour le retrait et la réécriture du décret sur les rythmes scolaires. 100 000 enseignants en grève les 13 et 14 novembre, 135 000 le 5 décembre montrent que le mécontentement est fort et persistant dans la profession.

Pour la FSU, à quelques mois d'échéances électorales, il n'est pas question de hurler avec les loups pour de sombres visées politiciennes bien éloignées de l'intérêt de l'enfant ou de l'amélioration des conditions de travail des enseignants. C'est pourquoi nous tenons ici à réaffirmer ce qui fonde notre action syndicale sur les rythmes scolaires.

La FSU n'est ni pour le statu quo sur la semaine Darcos, ni pour le bricolage actuel sur les rythmes. La FSU se prononce pour la suspension de la réforme, l'abrogation du décret et la réécriture complète d'une autre réforme des rythmes scolaires avec cadrage national. Nous demandons que des discussions sérieuses soient ouvertes pour une réforme des rythmes scolaires qui conjugue réussite des élèves et améliorations des conditions de travail. Depuis des années, nous faisons des propositions en ce sens : plus de maîtres que de classes précisés en 3 maîtres pour 2 classes ; déconnexion du temps de travail enseignant du temps d'apprentissage élève avec abaissement du temps de travail enseignant à 18h sans réduction des 27h de classe pour l'élève ; mise en place effective de maîtres à dominante ; ...

Si l'on veut réussir une réforme, il faut s'en donner les moyens et consulter les personnels directement en prise avec la réalité des écoles. Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale serait bien inspiré d'ouvrir des discussions en ce sens. L'avenir de nos élèves, celui de l'école de la République méritent bien cela.